
LETTRE D'ISMAËL PACHA

A LOUIS XIV (1688)

Notre érudit et infatigable collaborateur, M. Féraud, nous communique une pièce fort intéressante, qu'il a extraite de la collection des documents diplomatiques. C'est une lettre qu'Ismaël Pacha adressa à Louis XIV, en 1688, au moment où Mezzomorto (Hadj-Hussein) venait de refuser de le laisser débarquer à Alger, bravant ainsi les ordres formels du Sultan. Cette lettre est curieuse et instructive ; elle montre le peu de cas que faisaient les Algériens des commandements de la Porte, et elle nous assure, malgré des affirmations contraires, que le Grand Seigneur n'avait jamais abdiqué le droit de donner des Gouverneurs à l'Odjeac (1).

Ismaël ben Ibrahim résida à Alger, en qualité de Pacha, pendant plus de vingt-cinq ans, de 1660 à 1686 ; il est le seul qui ait conservé cette dignité pendant aussi long-

(1) C'est ainsi qu'on a répété que la Porte avait abandonné le choix des Pachas à la milice, dès l'année 1618. M. Playfair, dans son récent ouvrage : *The Scourge of Christendom*, reproduit cette assertion. Or, tous les Pachas, jusqu'en 1659, arrivèrent directement de Constantinople ; pour l'année 1619, nous lisons dans l'œuvre d'un témoin oculaire : « Le 28 juillet, arriva en la galère de Stamboul OEsidi Saref hodjs (Sidi Saref Hadji) en place de Ossem Bassa (Hussein Pacha) ; » (passage extrait d'un opuscule de J.-B. de Grammey, captif à Alger en 1619 et 1620.) Cet ouvrage porte pour titre : *Les Cruautés exercées sur les Chrestiens en la ville d'Argier en Barbarie*, par le sieur Jean-Baptiste de Grammey, docteur Rhémois (Paris, 1620, in-12). Le passage cité se trouve à la page 9.

temps : il est vrai qu'il n'exerça jamais de pouvoir effectif, et qu'il se contenta de contresigner les décrets des Aghas de la Milice et des Deys ; tel était le sort auquel la Révolution de 1659 avait réduit les Pachas. Quelque résigné qu'il semble avoir été, il avait conservé l'espérance de se soustraire au joug de la Milice, et favorisait au Divan les intérêts de la France, par laquelle il espérait être appuyé à Constantinople. Son long séjour à Alger nous est affirmé par les pièces suivantes :

1° Lettre à Louis XIV (9 février 1661), pour donner l'assurance de la conservation de la paix ;

2° Lettre à Louis XIV (20 septembre 1673), au sujet de la fuite de quelques esclaves, reçus à bord des vaisseaux du Roi ;

3° Un acte de 1679, scellé de son sceau ;

4° Un acte de 1680, scellé de son sceau ;

5° Une lettre et un acte de 1681, scellés de son sceau ;

6° Sa signature et son sceau au bas du traité imposé par Tourville, en 1684.

Il avait succédé, à la fin de 1660, à Mehemet Pacha ; en 1686, Mezzomorto, qui s'était emparé violemment du pouvoir, trois ans auparavant, obtint, à force de présents, sa nomination régulière, et Ismaël fut envoyé à Tripoli. En 1688, sur les instances de l'Ambassadeur français, il fut renvoyé à Alger, où la Milice et le Dey refusèrent de le recevoir. Il se réfugia au Maroc, où il mourut peu de temps après les événements qu'il nous raconte dans la lettre suivante :

Tétouan, 10 octobre 1688.

« Dieu ! Au très heureux et très puissant, très
» honorable Empereur de France !

» Après avoir rendu les sincères respects et exprimé
» la soumission que nous devons à la personne de Votre
» Majesté, semblable au ciel par sa puissance, et qui est
» le refuge de ceux qui ont besoin d'asile, lesquels hom-
» mages nous vous supplions d'agréer. Si vous avez la
» bonté de vous informer de l'état de votre serviteur
» très affectionné, je prendrai la liberté de répondre que,
» par la grâce de Dieu, je suis en bonne santé et que, du
» plus profond de mon cœur, je m'occupe, le matin et le
» soir ou plutôt continuellement, à prier Dieu qu'il pré-
» serve la très heureuse et sacrée personne de Votre
» Majesté des révolutions et des accidents de la fortune
» et qu'il lui plaise d'augmenter de jour en jour sa vie et
» son règne. Après ces prières, je vous supplie, ô Roi,
» de ne pas retirer de sur votre zélé serviteur la protec-
» tion que vous lui avez ci-devant donnée par la vérité
» de Jésus qui est le vrai Messie.

» Ensuite, Votre Majesté sera informée que le très
» puissant, très magnifique et très formidable Sultan,
» mon maître, qui est l'ombre de Dieu et le soutien du
» monde, m'a charitablement donné en cette année bénie
» le gouvernement d'Alger par la protection de Votre
» Majesté Impériale et par les soins de Votre Ambassa-
» deur qui réside à la S. Porte. Je prie Dieu, que la vie et
» le règne de Sa Hautesse, le Sultan, ainsi que l'état de
» ses affaires en ce monde et dans l'autre, soient heu-
» reuses et florissantes.

» Notre serviteur Khalil Agha étant allé à Constanti-
» nople pour nos affaires, mon très puissant et for-
» midable Empereur, votre bon ami le Sultan, dont il

» plaise à Dieu de glorifier les amis, l'établit en l'état de
 » charge de Capigi Bachi et le renvoya vers nous avec
 » un ordre sacré de la maison auguste de Sa Hautesse,
 » pour me 'mettre en possession du gouvernement
 » d'Alger, lequel ordre fut accompagné d'une noble lettre
 » écrite au Roi de Fez, le Chérif Moula Ismaël, que Dieu
 » protège. Aussitôt que Khalil fut arrivé devers nous et
 » que nous nous fûmes vus, nous ne différâmes pas un
 » moment à partir de Tripoli de Barbarie, pour nous
 » rendre à Alger : où, étant arrivés assez près de la ville,
 » le malheureux scélérat qui y commande envoya une
 » chaloupe à notre rencontre, et, sans nous permettre
 » l'entrée du port, nous obligea de mouiller auprès du
 » fanal, en dehors.

» Le lendemain matin, ce malheureux envoya quantité
 » de ses traîtres officiers qui nous surprirent et en-
 » trèrent de force dans notre vaisseau, et, s'adressant à
 » moi, me dirent ces paroles de sa part : — Quelle affaire
 » avez-vous en ce pays ? A quoi le zélé serviteur de Votre
 » Majesté répondit : — J'ai un ordre sacré de la maison
 » Auguste du Très Puissant et Magnifique Sultan, notre
 » maître, soutien du monde, et j'ai aussi des lettres de
 » l'Illustrissime Grand Vizir, dans lesquelles on peut
 » voir que le gouvernement d'Alger m'a été charitable-
 » ment donné ; et c'est ce qui m'amène ici !

» Ils répondirent à cela : — Votre Sultan n'a rien à voir
 » ni aucun intérêt à démêler en ce pays. Nous n'avons
 » aucun besoin de Pacha et nous n'en voulons point.
 » Retournez au lieu d'où vous êtes venu, sinon vous
 » verrez ce qui vous arrivera. Chaque Prince est maître
 » dans son pays ; il s'y maintient par son épée et par sa
 » puissance, et il s'acquitte du gouvernement de son État
 » sans se soucier de personne, et nous en usons de
 » même. Le royaume d'Alger n'est pas trop pour nous,
 » et, par la bénédiction qui s'attache à notre sabre et à
 » notre puissance, nous ne craignons rien. Nous ne
 » demandons ni espérons aucune chose de personne.

» Nous administrons notre État et nous nous acquit-
 » tons du gouvernement du pays comme nous devons,
 » sans appréhender qui que ce soit. Retirez-vous au
 » plus tôt, sinon, vous vous repentirez !...

» Ces scélérats firent tous d'une voix cette réponse,
 » et, pour s'emparer de la lettre de notre Ambassadeur
 » qui devait aller au royaume de Fez de la part du puis-
 » sant et majestueux Sultan Soliman, votre ami, ils
 » rompirent la porte de ma cabine et, ayant ouvert mes
 » coffres, ils s'emparèrent insolemment de la lettre et,
 » par un excès de rébellion contre le Sultan leur maître,
 » ils enlevèrent cette lettre de l'Ambassadeur.

» Nous n'eûmes pas plus tôt levé l'ancre qu'ils tirèrent
 » de dessus leurs murailles des coups de canon à boulet
 » sur notre vaisseau.

» Très puissant et heureux Empereur de France ! l'in-
 » tention de Votre Serviteur était de donner à Votre
 » Majesté toutes les marques qu'il pourrait de son ami-
 » tié, aussitôt qu'il serait établi à Alger, et de faire ses
 » efforts pour traiter la paix entre vous qui êtes le vain-
 » queur de tous les chrétiens, le plus grand et célèbre
 » conquérant de l'Europe, et entre les Algériens qui
 » auraient sans doute envoyé un ambassadeur pour la
 » traiter et pour établir une parfaite union avec vous ;
 » à laquelle union j'aurais eu l'honneur de participer,
 » ainsi qu'autrefois lorsque j'étais Pacha d'Alger. Mais
 » ils ne m'ont pas voulu recevoir et ils m'ont chassé.
 » Et comme je me suis trouvé dans un même vais-
 » seau avec Khalil Agha, autrefois mon lieutenant,
 » et présentement Capigi Bachi (ambassadeur du Grand
 » Seigneur), qui a des affaires concernant Sa Hautesse
 » dans le pays de Fez, j'ai pris le même chemin que
 » lui et suis venu au pays de Mauritanie, et, le 12 de
 » *Zilkada* (1^{er} octobre), nous sommes entrés dans la
 » ville de Tétouan, qui dépend du Roi de Fez, et le
 » 21^{me} du même mois, nous avons écrit cette lettre à
 » votre Cour, en même temps que nous en avons envoyé

» d'autres à la Porte pour donner avis de l'état où nous
 » sommes. Nous supplions Votre Majesté de nous
 » continuer ses puissants offices et la grâce de sa pro-
 » tection.

» ISMAEL PACHA. »

Tous ces faits étaient déjà connus. Sander-Rang, dans son *Précis analytique*, raconte brièvement les mésaventures d'Ismaël. Les *Mémoires de la Congrégation de la Mission* en font également le récit, et le nom du Pacha figure dans la *Chronologie* de Rousseau. Mais, bien que cette lettre n'apporte rien de nouveau à l'histoire, elle n'en a pas moins son importance, car elle nous fait saisir sur le vif un trait curieux des mœurs de la Milice au XVII^e siècle.

Pour la rédaction :

H.-D. DE GRAMMONT.
